

GROUPE	12	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

FONGICIDE MEDALLION®

FONGICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression de maladies du gazon. Pour la suppression de maladies des plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre ainsi que des légumes de serre (concombres, poivrons et tomates).

PRINCIPE ACTIF:

Fludioxonil..... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,037 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036 % OU 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00091%, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION : **31528**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **0.5 L – Vrac**

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier connu. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS aller ni permettre à quiconque d'aller sur le gazon traité jusqu'à ce que le fongicide MEDALLION® soit sec. Pour toutes les autres cultures, **NE PAS** entrer ni laisser des travailleurs entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant le mélange, le chargement et pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long pendant l'application.

Enlever immédiatement tout vêtement/EPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac ou d'aller aux toilettes.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fludioxonil dans les zones traitées avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones affichant une pente de modérée à forte ou, encore, des sols compactés ou constitués d'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande filtrante végétale entre la zone traitée et la bordure du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit frais et sec. **NE PAS** utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues. **NE PAS** entreposer ce produit dans un endroit humide. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se

départir ou en cas de déversement ou pour le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

Contenants recyclables

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir ou les éliminer conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

Contenants à remplissages multiples

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (1-800-FASTMED)***

GRUPE	12	FONGICIDE
-------	-----------	-----------

FONGICIDE MEDALLION®

FONGICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression de maladies du gazon. Pour la suppression de maladies des plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre ainsi que des légumes de serre (concombres, poivrons et tomates).

PRINCIPE ACTIF:

Fludioxonil..... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,037 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036 % OU 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00091%, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION : **31528**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....	9.0
MODE D'EMPLOI.....	10.0
Renseignements généraux	10.1
Directives d'application	10.2
Directives de mélange.....	10.3
Zones tampons sans pulvérisation.....	10.4
MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Gazon : Terrains de golf.....	11.1
USAGES LIMITÉS.....	12.0
Plantes ornementales (à l'extérieur et en serre)	12.1
Légumes en serre.....	12.2
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	13.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier connu. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS aller ni permettre à quiconque d'aller sur le gazon traité jusqu'à ce que le fongicide MEDALLION® soit sec. Pour toutes les autres cultures, **NE PAS** entrer ni laisser des travailleurs entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant le mélange, le chargement et pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long pendant l'application.

Enlever immédiatement tout vêtement/EPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac ou d'aller aux toilettes.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fludioxonil dans les zones traitées avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones affichant une pente de modérée à forte ou, encore, des sols compactés ou constitués d'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande filtrante végétale entre la zone traitée et la bordure du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit frais et sec. **NE PAS** utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues. **NE PAS** entreposer ce produit dans un endroit humide. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se

départir ou en cas de déversement ou pour le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

Contenants Recyclables

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir ou les éliminer conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

Contenants à Remplissages Multiples

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (1-800-FASTMED)***

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

MEDALLION est un fongicide de contact et de protection à large spectre assurant la suppression de maladies indiquées du gazon ainsi que la suppression et la répression de maladies des plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre et la répression de maladies des légumes en serre. Il s'agit d'une formulation concentrée en suspension contenant 125 g/L de fludioxonil. Le fludioxonil est un fongicide de contact à effet prolongé appartenant au groupe chimique des phényl-pyrroles qui présente un large spectre d'activité contre un vaste éventail de maladies par inhibition de la croissance mycélienne des champignons.

NE PAS appliquer à l'aide de matériel de nébulisation ou à bas volume.

NE PAS appliquer à l'aide d'atomiseurs portatifs ou d'équipement portatif à jet porté.

Le fongicide MEDALLION permet la suppression de maladies du gazon lorsqu'il est utilisé dans un programme de lutte intégrée.

Pour un gazon de qualité et une suppression optimale des maladies, utiliser le fongicide

MEDALLION de concert avec des pratiques de gestion qui favorisent la santé des végétaux. Avant d'utiliser un fongicide, il importe de déterminer correctement quel est l'organisme responsable de la maladie. Il convient aussi d'utiliser une trousse de diagnostic ou d'autres moyens d'identification des maladies pour déterminer quelles sont les meilleures mesures de lutte à appliquer.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

NE PAS appliquer plus que 180 mL de produit/100 m²/année (18,0 L de produit/ha/année) sur du gazon.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.2 Directives d'application

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet du pulvérisateur au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h au site d'application (d'après une mesure prise à l'extérieur du site de traitement, du côté d'où vient le vent).

NE PAS appliquer par voie aérienne.

10.3 Directives de mélange

Pour préparer la solution à pulvériser, mettre la moitié de la quantité d'eau (eau propre) requise dans le réservoir du pulvérisateur et commencer l'agitation. Verser la quantité requise de fongicide MEDALLION dans le réservoir et attendre que la dispersion soit complète. Mettre le reste de la quantité d'eau requise pour obtenir la concentration de pulvérisation appropriée. Maintenir l'agitation tout au long de la pulvérisation. Ne pas laisser le mélange dans le réservoir du pulvérisateur durant la nuit ou pendant des périodes prolongées. Ne préparer que la quantité de solution requise pour une utilisation immédiate. Les pulvérisateurs doivent être étalonnés avant l'application et soigneusement nettoyés immédiatement après l'application. Ne pas utiliser de produits à base de silicone avec le fongicide MEDALLION en raison d'une possible phytotoxicité.

10.4 Zones tampons sans pulvérisation

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants **NE REQUIÈRENT PAS** de zone tampon sans pulvérisation : pulvérisateur à main ou à réservoir dorsal, et traitement localisé.

Il faut établir les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche sous le vent des habitats terrestres sensibles (prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et arbustives, etc.), des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrière des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, milieux humides, etc.) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des:				habitats terrestres
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens ou marins de d'une profondeur de:		
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon		4	1	1	1	1
	Plantes ornementales d'extérieur		1	1	0	0	0
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales d'extérieur	Début de la croissance	20	2	0	0	0
		Fin de la croissance	10	1	0	0	0

Lorsque les mélanges réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiqué sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

Les instructions d'utilisation suivantes assureront la suppression des maladies nommées, sauf dans le cas d'indication contraire.

11.1 Gazon : Terrains de golf

GAZON : TERRAINS DE GOLF	
MALADIES	Anthracnose (<i>Colletotrichum cereale</i>) Plaqué brune (<i>Rhizoctonia solani</i>) Tache drechsleréenne (<i>Drechslera poae</i>)
DOSE DE PRODUIT	6 L/ha ou 60 mL/100 m ²
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	14 jours
MALADIE	Moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>)
DOSE DE PRODUIT	3-6 L/ha ou 30-60 mL/100 m ²
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	Utiliser la dose faible sur les allées seulement lorsque l'incidence de la maladie est de faible à modérée. Pour supprimer <i>Microdochium nivale</i> pendant l'hiver (moisissure rose des neiges), une dose élevée de 60 mL/100 m ² est requise. Pour en savoir plus, consultez la section sur la moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>) ci-dessous.
INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS	14 jours

MALADIE	Tache brune (<i>Waitea circinata</i> var. <i>circinata</i>)
DOSE DE PRODUIT	3-6 L/ha ou 30-60 mL/100 m ²
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7-14
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS DE PRODUIT PAR ANNÉE	3
DIRECTIVES D'APPLICATION	<p>Pour une suppression optimale, utiliser dans le cadre d'un programme de lutte intégrée.</p> <p>Commencer les traitements lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies et avant l'apparition de symptômes.</p> <p>En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. De 4 à 8 litres d'eau par 100 m² sont recommandés.</p> <p>Utiliser des buses AI, XC ou XR.</p> <p>Appliquer après la tonte.</p> <p>Laisser sécher complètement la zone traitée avant d'irriguer.</p>

GAZON : TERRAINS DE GOLF	
MALADIE	Moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>)
DOSE DE PRODUIT	6 L/ha ou 60 mL/100 m ²
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS DE PRODUIT PAR ANNÉE	1
DIRECTIVES RELATIVES À L'APPLICATION	<p>Pour une suppression optimale des maladies, utiliser un mélange en cuve du fongicide MEDALLION et du fongicide A15457TO.</p> <p>Pour une suppression optimale des maladies, incluez un produit additionnel contenant un mode d'action différent qui est également étiqueté pour la moisissure des neiges.</p> <p>Effectuer une application tard en automne, avant l'arrivée de la neige.</p> <p>NE PAS appliquer sur la neige ou lorsque la température est inférieure à 0 °C.</p> <p>Pour une suppression optimale, utiliser dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies.</p> <p>Appliquer dans une quantité suffisante d'eau pour assurer une bonne couverture. De 2 à 8 litres d'eau par 100 m² sont recommandés.</p> <p>Utiliser des buses AI, XR ou XC de Syngenta.</p> <p>Appliquez après la tonte; ne pas tondre après l'application.</p>

12.0 USAGES LIMITÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

Les instructions d'utilisation suivantes assureront la suppression des maladies nommées, sauf dans le cas d'indication contraire.

12.1 Plantes ornementales (à l'extérieur et en serre)

PLANTES ORNEMENTALES (à l'extérieur et en serre)	
TRAITEMENT PAR MOUILLAGE DU SOL	
MALADIES	<p>Pourriture de la tige causée par <i>Rhizoctonia</i> et rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)</p> <p>Flétrissure fusarienne (<i>Fusarium oxysporum</i>) - répression seulement</p> <p>Pourridié noir (<i>Thielaviopsis basicola</i>)</p>
DOSE DE PRODUIT	300 – 600 mL/1000 L d'eau
MÉTHODE D'APPLICATION	Mouillage du sol
INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS	Mouiller complètement le milieu de culture au moment du repiquage puis, au besoin, appliquer de 21 à 28 jours plus tard.
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	2
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	<p>Deux traitements/cycle de production lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies devraient habituellement suffire pour supprimer les maladies des plantes ornementales.</p> <p>Précaution concernant les traitements par irrigation : La suppression peut être inefficace lorsqu'il n'y a pas suffisamment de chevauchement entre les jets. Un chevauchement entre les jets exagéré peut par contre endommager les végétaux traités.</p> <p>Lorsque les conditions sont optimales pour une forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.</p> <p>NE PAS appliquer plus que 3000 L/ha pour le traitement par mouillage du sol des plantes ornementales cultivées en serre.</p> <p>Impatiens ou impatiens de Nouvelle-Guinée : Une application par mouillage peut provoquer un rabougrissement et/ou une chlorose.</p> <p>Géraniums (<i>Pelargonium</i> spp.) : Les applications par mouillage peuvent provoquer un rabougrissement ou une chlorose. Les réactions peuvent varier selon les conditions environnementales. Il convient de faire l'essai de MEDALLION sur une superficie limitée pour évaluer tout dommage éventuel avant de procéder au traitement de toute la culture.</p>

PLANTES ORNEMENTALES (à l'extérieur et en serre)	
APPLICATION FOLIAIRE	
MALADIES	Tache alternarienne (<i>Alternaria alternata</i> , <i>A. zinniae</i>) Pourriture de la tige causée par <i>Rhizoctonia</i> et rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)
DOSE DE PRODUIT	300 – 600 mL/1000 L d'eau
MALADIE	Pourriture/moisissure grise causée par <i>Botrytis</i> (<i>Botrytis cinerea</i>)
DOSE DE PRODUIT	600 – 1200 mL/1000 L d'eau
MALADIE	Cylindrocladiose du buis (<i>Cylindrocladium buxicola</i>)
DOSE DE PRODUIT	1200 mL/1000 L d'eau
MÉTHODE D'APPLICATION	Foliaire
INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS	7-14 jours
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	4
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	<p>NE PAS effectuer plus de quatre traitements consécutifs/cycle de production; alterner avec autre produit homologué ayant un mode d'action différent.</p> <p>Précaution concernant les traitements par irrigation : La suppression peut être inefficace lorsqu'il n'y a pas suffisamment de chevauchement entre les jets. Un chevauchement entre les jets exagéré peut par contre endommager les végétaux traités.</p> <p>Lorsque les conditions sont optimales pour une forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.</p> <p>Le volume de pulvérisation MAXIMAL à utiliser pour un traitement foliaire unique sur des fleurs coupées cultivées en serre est de 1500 L/ha. Un maximum de quatre traitements avec volume de pulvérisation réduit de 500 L/ha peut être effectué sur des fleurs coupées cultivées en serre.</p> <p>Impatiens ou impatiens de Nouvelle-Guinée : Une application par mouillage peut provoquer un rabougrissement et/ou une chlorose.</p> <p>Géraniums (<i>Pelargonium</i> spp.) : Les applications par mouillage peuvent provoquer un rabougrissement ou une chlorose. Les réactions peuvent varier selon les conditions environnementales. Il convient de faire l'essai de MEDALLION sur une superficie limitée pour évaluer tout dommage éventuel avant de procéder au traitement de toute la culture.</p>

12.2 Légumes de serre

LÉGUMES DE SERRE	
CULTURE	Concombres de serre
MALADIES	Répression de la pourriture des tiges et des racines causée par <i>Fusarium oxysporum</i> , sp. <i>radicis-cucumerinum</i>
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par mouillage
DOSE DE PRODUIT	250 mL de solution par plant (solution : 300 mL de produit dans 1 000 L d'eau) (Équivaut à 0,75 L de produit/ha (93 g de m.a./ha) à une densité de 10 000 plants de concombres de serre/ha)
VOLUME D'APPLICATION	Appliquer 250 mL du mélange contenant le fongicide MEDALLION dans le milieu de culture, à la base de chaque plant.
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	Un traitement par cycle de production.
MOMENT DU TRAITEMENT	Semis de culture: appliquer sur les semis avant la transplantation ou transférer dans des récipients de plus grande taille. Assécher complètement le milieu de culture avec le mélange. Il est recommandé de tester MEDALLION seul et avec tous les mélanges sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne se produira pas à la suite de l'application.
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	1 jour
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	Mouiller complètement le milieu de culture avec le mélange. NE PAS appliquer le fongicide MEDALLION sur le feuillage. NE PAS utiliser dans les serres de propagation. NE PAS appliquer sur des concombres destinés à être repiqués dans les champs. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION seul ou avec le mélange utilisé sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.

LÉGUMES DE SERRE	
CULTURE	Poivrons de serre
MALADIES	Répression de la pourriture de la couronne, de la tige et des racines causée par <i>Fusarium solani</i>
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par mouillage
DOSE DE PRODUIT	250 mL de solution par plant (solution : 300 mL de produit dans 1 000 L d'eau) Équivaut à 2.25 L produit/ha (281 g de m.a./ha) à une densité de 30 000 plants de poivrons de serre/ha.
VOLUME D'APPLICATION	Appliquer 250 mL du mélange contenant le fongicide MEDALLION dans le milieu de culture, à la base de chaque plant.
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	Deux traitements par cycle de production.
MOMENT DU TRAITEMENT (STADE DE LA CULTURE/MALADIE)	Semis de culture: appliquer sur les semis avant la transplantation ou transférer dans des récipients de plus grande taille. Assécher complètement le milieu de culture avec le mélange. Il est recommandé de tester MEDALLION seul et avec tous les mélanges sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne se produira pas à la suite de l'application.
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	1 jour
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	NE PAS appliquer le fongicide MEDALLION sur le feuillage. NE PAS utiliser dans les serres de propagation. NE PAS appliquer sur des poivrons destinés à être repiqués dans les champs. Mouiller complètement le milieu de culture avec le mélange. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION seul ou avec le mélange utilisé sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.

LÉGUMES DE SERRE	
CULTURE	Tomates en serre
MALADIES	Répression de la flétrissure fusarienne, y compris la pourriture jaune de la tige, de la couronne et des racines (<i>Fusarium oxysporum f. sp. radicis-lycopersici</i> , et <i>F. solani</i>)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par mouillage
DOSE DE PRODUIT	250 mL de solution par plant (solution : 300 – 600 mL de produit dans 1 000 L d'eau) (Équivaut à 15 - 45 mL de produit/100 m ² ou à 1,5 - 4,5 L de produit/ha (188 - 563 g de m.a./ha) à une densité de 20 000 - 30 000 plants/ha de tomates)
VOLUME D'APPLICATION	Appliquer 250 mL du mélange contenant le fongicide MEDALLION dans le milieu de culture, à la base de chaque plant.
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	Deux traitements par cycle de production.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	Mouiller complètement le milieu de culture au moment du repiquage puis, au besoin, appliquer de 21 à 28 jours plus tard.
MOMENT DU TRAITEMENT (STADE DE LA CULTURE/MALADIE)	Mouillage du milieu de croissance; appliquer au repiquage ou par la suite, avant l'apparition de la maladie ou au début de celle-ci, lorsque les conditions sont favorables dans la serre de production.
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	1 jour
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	<p>Deux traitements/cycle de production lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.</p> <p>NE PAS appliquer le fongicide MEDALLION sur le feuillage.</p> <p>NE PAS utiliser dans les serres de propagation.</p> <p>NE PAS appliquer sur des tomates destinés à être repiqués dans les champs.</p> <p>Précaution concernant les traitements par irrigation : Le traitement peut être inefficace lorsqu'il n'y a pas suffisamment de chevauchement entre les jets. Un chevauchement entre les jets exagéré peut par contre endommager les végétaux à protéger.</p> <p>Lorsque les conditions sont optimales pour une forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>NE PAS pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement.</p> <p>Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION seul ou avec le mélange utilisé sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.</p>

13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide MEDALLION, fongicide du groupe 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide MEDALLION et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides d'un groupe différent et qui sont efficaces contre le pathogène ciblé si cet emploi est permis.

Dans la mesure du possible, utiliser des modèles de prévision des maladies pour appliquer les fongicides au bon moment.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide MEDALLION ou d'autres fongicides du groupe 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes pathogènes.

Ne pas dépasser le nombre maximal de traitements mentionné sur l'étiquette.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et d'assolement et faisant place à des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si cela est possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à l'adresse www.syngenta.ca.